

Continuité pédagogique

Quelques conseils pour durer...

La première semaine vous a permis de maintenir un lien avec les enfants, d'entretenir leurs acquis en proposant des activités au plus près de leur vécu en classe et d'éprouver vos canaux de communication avec les familles.

Maintenant que vous avez un peu de recul sur cette gestion à distance, voici quelques pistes pour continuer :

- Maintenir un contact régulier avec les familles en utilisant toujours le même canal pour une famille donnée, surtout pour les enfants à besoins identifiés (attention, ceux qui sont autonomes en classe, ne le sont plus forcément autant à la maison. Le changement soudain de contexte de travail et la situation inédite dans laquelle nous nous trouvons peut bloquer certains automatismes et perturber les apprentissages de nombreux élèves, même ceux qui sont habituellement en réussite !)
- Aider les familles à instaurer un cadre de travail régulier et le plus structurant possible en leur communiquant :
 - Des recommandations pour l'organisation des activités proposées (*respecter l'équilibre des enseignements ; ne pas concentrer le français et les mathématiques uniquement les matins ; prendre en compte le temps de concentration d'un enfant sur une tâche en rythmant/variant les activités (10 à 20 min maximum selon l'âge de l'enfant et le type d'activité) ; alterner les temps d'activité et les temps de pause ; favoriser la mémorisation par des activités de réactivation courtes mais régulières (ex : LVE - chant - calcul mental...); proposer des séances d'activité physique journalières afin de répondre au besoin de bouger des élèves, en les adaptant au lieu de confinement.*)
 - Un emploi du temps hebdomadaire type (cf. documents **pour le cycle 1** [\[lien\]](#) / **pour le cycle 2** au [format .pdf](#) ou au [format .ods](#) / **pour le cycle 3** au [format .pdf](#) ou au [format .pptx](#)), en veillant à laisser aux parents la possibilité d'inter changer des créneaux et/ ou de décaler le début des plages de travail, en fonction de leur organisation familiale, pour organiser le temps de façon régulière et équilibrée en alternant les domaines d'apprentissage.
 - Des contenus définis par l'enseignant qui constitueront le plan de travail hebdomadaire ou journalier de l'élève (en fonction du niveau de la classe). Il faudra veiller à ne pas introduire trop d'activités nécessitant l'usage des écrans (un maximum d'une heure par jour pour le scolaire est suffisant)
Dans ce document, il conviendra :
 - ⇒ de définir simplement les objectifs d'apprentissage pour permettre aux parents d'accompagner leur enfant (par exemple « cette semaine grâce à vous vos enfants vont ... », ou « grâce à cette activité, votre enfant apprendra à ... »)
 - ⇒ d'identifier explicitement les activités indispensables et incontournables pour la continuité des apprentissages et de les dissocier des activités complémentaires.
 - ⇒ de préciser des modalités d'accompagnement de l'enfant (par l'adulte ou en autonomie) afin d'aider les familles à s'organiser.

- Les plages horaires précises durant lesquelles vous répondrez aux questions des familles, transmettez les informations, publiez les mises à jour d'un fil d'actualité dédié à la classe sur votre blog / site d'école / ENT / application Smartphone...
Pour préserver votre équilibre personnel, respectez vous-mêmes des plages horaires de travail à des heures "raisonnables" comme des "horaires de bureau". Evitez d'envoyer des messages ou de répondre à des parents après 18h. Cela augmenterait la pression ressentie par certains d'entre eux ou exacerberait celle que vous ressentez peut-être déjà.
- N'utiliser l'évaluation que comme outil de régulation (pas d'évaluation à visée sommative dans le cadre du LSU)

Ressources complémentaires :

- Document « Mieux vivre le confinement » conçu par Mmes Boiché et Fumet (psychologues de l'Éducation nationale) à destination des familles > à télécharger au [format .pdf](#)
- Documents Eduscol à destination des enseignants (fiches conseils pour les élèves / fiches d'accompagnement pour la mise en œuvre de la continuité pédagogique à destination des enseignants) > <https://eduscol.education.fr/cid150633/principes-pour-continuite-pedagogique.html>

L'équipe de circonscription reste à votre disposition et à votre écoute.